Arrêté du portant ouverture de magister et fixant le nombre de postes ouverts pour l'année universitaire 1983/1984.

Le ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique.

– Vu le décret no 81-38 du 14 mars 1981, modifié par le décret no 82-23 du 16 janvier 1982, fixant les attributions du ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique.

– Vu le décret no 76-43 du 20 février 1976, portant création de la post-graduation et organisation de la première post-graduation.

– Vu la circulaire no 240 du 15 février 1978, fixant les conditions d'ouverture du magister.

Arrête :

Article 1er. – Les magisters ouverts pour l'année universitaire 1983/1984, ainsi que le nombre de postes ouverts pour chaque magister son fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur de la recherche scientifique, les recteurs d'université, les directeurs de centres universitaires et d'établissements d'enseignement supérieur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 07 août 1983.

Le ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique.

Signé : A.R. BERERHI.

– Université de Annaba -

DISCIPLINES	INTITULES DES P.G.	OPTIONS	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
Technologie.	. Génie Civil. . Génie Electrique. . Génie Mécanique. . Electronique.	. Matériaux de Construction. . Mécanique des Structures. . Construction Mécanique. . Fabrication Mécanique. . Systèmes de Commande automatique.	17 04 10
Physique.	. Physique des Matériaux.	. Métallurgie Physique.	10
Chimie.	. Chimie Organique Appliquée.		10
Informatique.	. Recherche Opérationnelle	. Optimisation et simulation industrielle.	10
Mathématiques.	. Analyse Fonctionnelle.		10
Langue et Littérature Arabes.	. Langue et Littérature Arabes.	. Linguistique. . Littérature.	06
Langues Vivantes Etrangères.	. Langue et Littérature Anglaises.	. Linguistique. . Littérature. . Civilisation.	08
Sciences Juridiques.	. Droit Pénal et Sciences Criminelles.		10